



## COMMUNE D'ÉCLÉPENS



### LES VOEUX DU SYNDIC

Chères citoyennes et chers citoyens,

La fin de l'année approche. Pour les communes cette période coïncide avec l'établissement des budgets de fonctionnement et des investissements pour l'année suivante. La situation financière de notre commune est bonne, malgré un excédent de charges de quelques CHF 70'000.-.

L'année 2023, riche en événements, fut chargée pour vos autorités. Diverses études, projets futurs ou réalisations en cours ont passablement occupé votre exécutif. La plupart de ceux-ci représentent une grande charge de travail et sont d'une importance pour le bien-être des citoyennes et des citoyens.

Je citerai quelques exemples :

- La sécurisation des falaises contre les chutes de pierre.
- La renaturation et la vitalisation du Bief.
- Les chemins d'amélioration foncière.
- Les vestiaires et la buvette du football.
- La transformation du bâtiment Polyvalent pour une UAPE et locaux parascolaires.
- L'étude d'une construction d'un EMS, etc.

Ces opportunités tombent toutes au même moment et le suivi des travaux ou études les concernant vont passablement engager vos autorités (Municipalité et Conseil communal) durant les mois à venir.

Mais c'est avec enthousiasme que nous abordons ces défis qui contribuent à l'attractivité de notre beau village.

En cette fin d'année, je m'associe à mes collègues municipaux, au personnel de l'administration et aux employés communaux pour vous souhaiter de merveilleuses fêtes à vous et à vos proches. Que vous profitiez pleinement de tout ce que vous avez accompli, de tout ce que vous avez déjà, de ceux qui vous entourent, même si c'est juste à distance ou dans votre souvenir, des sentiments les plus nobles qui vous habitent.

Bonne Année et surtout Bonne Santé pour 2024 !

Claude Dutoit, Syndic

# HORAIRES DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## Déchetterie

La déchetterie sera fermée

**le lundi 25 décembre 2023 et le lundi 1er janvier 2024.**

## Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

**du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024 inclus.**

### Horaires de l'administration communale

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 à 17h30 14h00 à 17h00 (juillet et août)
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	09h00 à 11h00
Vendredi	Fermé



## DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE



Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.

Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

Nous assurerons le déneigement des chemins privés dans la mesure de nos possibilités, pour autant qu'aucun véhicule ou autre obstacle n'entravent le passage.

## SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël aura lieu sur le parking du Polyvalent

**le samedi 16 décembre 2023 dès 10h30**

Pour rappel, un montant de CHF 10.00 sera encaissé sur place, **uniquement en cash** et reversé à la fondation Theodora



A cette occasion, le Père Noël sera présent sur place et distribuera les cornets de Noël aux enfants. Une verrée sera également offerte, conjointement entre la Société de Jeunesse et la Municipalité.

## FENÊTRES DE L'AVENT

Vous trouverez en page 7 de ce journal le calendrier des fenêtres de l'Avent du village. Nous tenons d'ores et déjà à remercier tous les participants, ainsi que M. Luca Pescatore pour toute l'organisation.

N'hésitez pas à le contacter si vous désirez combler les cases vides par une décoration de fenêtre : Luca Pescatore par tél au 076 548 42 54 ou par mail : [luca.pescatore88@gmail.com](mailto:luca.pescatore88@gmail.com).

Vous trouverez également un formulaire de contact sur le site internet [www.eclepens.ch](http://www.eclepens.ch) où le calendrier est régulièrement mis à jour.

## TÉLÉTHON

A l'occasion du Téléthon 2023, la Société de Jeunesse tiendra un stand de vente de livres, de stylos et de pâtisseries en faveur du Téléthon



*Fédération  
Vaudoise des Jeunes  
Campagnardes*



**le samedi 8 décembre 2023**  
devant l'Auberge communale

Vous pourrez y déguster des boissons ainsi que de petites collations. Les produits de ces ventes seront entièrement versés en faveur du Téléthon. Venez nombreux les soutenir dans cette action.

## CONCOURS PHOTOS

Un nouveau concours photos pour l'illustration du calendrier 2025 sera lancé début 2024.

Alors vous pouvez préparer vos objectifs pour nous faire parvenir le moment venu vos plus belles photos d'Eclépens au cours des saisons en orientation « paysage ». Des infos complémentaires vous parviendront dans le prochain « Eclépanais ».



## TAXES COMMUNALES

### Taxe déchetterie pour étudiants

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.- au lieu de Fr. 80.-), à condition qu'une [attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours](#) soit déposée au bureau communal [avant le 22 décembre 2023](#). Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis [chaque semestre](#).

### Paiements échelonnés

En cas de difficultés, il vous est possible à tout moment de demander un paiement échelonné des factures des différentes taxes communales, en contactant la boursière communale Mme Amez-Droz : par téléphone au 021 866 72 12 ou par mail à [bourse@eclepens.ch](mailto:bourse@eclepens.ch)

## RECENSEMENT DES CHIENS

Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 15 février 2024 :

- les chiens acquis ou reçus en 2023;
- les chiens nés en 2023 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2023;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

**Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.**



Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.

Nous vous rappelons l'art. 30 du Règlement de Police qui stipule que toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public.

Merci également aux propriétaires qui se donnent la peine de ramasser les excréments de leur chien.

---

## VENTE DE BOIS DE FEU – INFO SUPPLEMENTAIRE

Concernant la vente de stère de bois de feu (voir l'Eclépanais no 37 du mois de novembre 2023), il est précisé que les stères sont de 1 mètre de long.

Il n'est pas possible de les avoir en bûches de 25 ou 33 cm.

---

## CULTES DE NOËL ET DE NOUVEL-AN



Dimanche 17 décembre à 17h à La Sarraz : Noël du culte de l'enfance

Samedi 24 décembre à 23h à Eclépens : Veillée de Noël

Dimanche 25 décembre à 10h à La Sarraz : Culte de Noël

Dimanche 31 décembre à 10h à St-Loup, Culte du Nouvel-An

---

## NOËL DES CLASSES

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du Collège le

**Mardi 19 décembre 2023**  
**chants des enfants dès 18h00**

Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.



## VENTE DE VIN DE LA COMMUNE CHANGEMENT DU LIEU DE LA VENTE



La vente de vin de la Commune aura lieu à [la Buvette de foot](#) et pas au local de la voirie !

## REPAS DES ENTREPRISES



Le 16 novembre 2023, les entreprises d'Eclépens ont été conviées à la traditionnelle fondue au tonneau. La soirée s'est déroulée dans une belle ambiance et les papilles gustatives des convives ont apprécié les différentes fondues proposées.

## MACARONS - PARKING

Pensez à acheter votre macaron de parking pour 2024 ! Ils sont disponibles dès ce jour.

En vente au bureau communal au prix de CHF 360.- pour l'année.

N'oubliez pas que le bureau de l'administration communale sera fermé du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024 et pensez à anticiper votre achat 😊

## TAILLE ET ELAGAGE DES ARBRES ET HAIES

Les haies et les arbustes en bordure de routes et de chemins communaux doivent être taillés et écimés pour garantir une bonne visibilité.

Emondage des haies

- a) à la limite de propriété : hauteur 2 m.;
- b) à une hauteur maximale de 0.60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m. dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m. de hauteur et à 1 m. à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs : à 2.50 m. de hauteur et à la limite de propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, ainsi que de ramasser sur la voie publique les résidus tombés des arbres sis sur leur propriété. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

En cas d'élimination de gros volumes de déchets verts, vous êtes priés de contacter au préalable M. Etienne Morier-Genoud, municipal (079.254.07.83).

Nos employés communaux s'efforcent au mieux d'entretenir les bords de route et les trottoirs. Les produits de traitement ayant été abolis, les méthodes employées actuellement demandent plus de temps. Nous vous remercions par conséquent de votre compréhension et de votre indulgence.

## IDEE DE CADEAU DE NOËL

**Promotions de Noël**  
*«Je dessinerai des sourires aux vagues  
pour te donner l'impression de nager dans le bonheur»*

**Offrez des moments de détente et de bonheur à la piscine de La Sarraz !**

	Membres AIPCV		Non membres	
	Promotion	Tarif 2024	Promotion	Tarif 2024
Abonnement piscine Adulte	115.00	130.00	125.00	140.00
Abonnement piscine Ado/AVS	80.00	90.00	90.00	100.00
Abonnement piscine Enfant (2008-2018)	55.00	65.00	65.00	75.00

Promotions valables jusqu'au 23.12.2023, paiement avant le 31.12.2023  
Envoi garanti avant Noël pour toute commande payée au plus tard le 18.12.2023

**AIPCV**  
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DE LA PISCINE & DU CAMPING DE LA VENOGÉ

Commandes :  
admin@piscinedelavenoge.ch ou www.piscinedelavenoge.ch

## FENÊTRES DE L'AVENT

<b>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre</b>	<b>Mercredi 13 décembre</b> Garderie l'Oasis Route de la Graveyre
<b>Samedi 2 décembre</b> Château d'Eclépens Cave du château Accueil dès 10h	<b>Jeudi 14 décembre</b> C. Krattinger / H. Ruffieux Rue du Village 25 Reiki - doula de fin de vie
<b>Dimanche 3 décembre</b>	<b>Vendredi 15 décembre</b> Fam. Chevallay Route de Lussery 2a
<b>Lundi 4 décembre</b>	<b>Samedi 16 décembre</b> Jeunesse d'Eclépens Bâtiment de voirie Accueil dès 19h
<b>Mardi 5 décembre</b> Commune Eclépens Accueil de 17h30 à 19h	<b>Dimanche 17 décembre</b>
<b>Mercredi 6 décembre</b>	<b>Lundi 18 décembre</b> Hanno SA Rue du Village 36
<b>Jeudi 7 décembre</b> Fam. Pescatore La Venoge 8A	<b>Mardi 19 décembre</b> Collège d'Eclépens Jour de la chantée Thé chaud lors de la chantée de Noël dès 18h
<b>Vendredi 8 décembre</b>	<b>Mercredi 20 décembre</b> Fam. Duc, Morand-Maeder, Saugy Rue du Village 22A Accueil de 18h à 20h
<b>Samedi 9 décembre</b> Fam. Dépraz Rue du Village 9	<b>Jeudi 21 décembre</b> Fam. Brodard Les Trois Noyers 3 Accueil de 17h à 20h
<b>Dimanche 10 décembre</b>	<b>Vendredi 22 décembre</b>
<b>Lundi 11 décembre</b> F. Bourguignon Gondoux-Dessus 3	<b>Samedi 23 décembre</b>
<b>Mardi 12 décembre</b> Thermex SA Ch. de la Longeraie 6	<b>Dimanche 24 décembre</b>

